

Le CLEMI est le centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale

Il est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Cet objectif ne peut être atteint qu'en établissant un partenariat constant avec les professionnels de l'information.

Il organise des formations destinées :

- ▶ à connaître le système des médias, déchiffrer les messages d'information et découvrir la nécessité d'une lecture critique et pluraliste de l'actualité ;
- ▶ à accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté.

L'action du CLEMI s'inscrit dans **les programmes** mais aussi dans les recommandations **du socle commun de connaissances et de compétences** :

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :
– être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ; »

(Sixième compétence: Les compétences sociales et civiques)

« Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs ».

(Septième compétence: Esprit d'initiative)



Il existe dans chaque académie, une équipe du CLEMI qui peut vous aider à réussir votre Semaine de la presse. Vous en trouverez les adresses sur le site www.cleml.org

CLEMI, 391 bis rue de Vaugirard, 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 71 00 - Fax : 01 42 50 16 82
semaine.presse@cleml.org

www.cleml.org

Centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale, rattaché pédagogiquement au Bureau de la formation continue des enseignants du Service des enseignements et des formations de la DGESCO, le CLEMI est administrativement un centre associé du CNDP.

enseignants,
participez à la

20^e semaine
de la presse et des médias
dans l'école® **23-28 mars**
2009

inscriptions

du mardi 6 janvier 2009 12h
au samedi 7 février 2009
sur www.cleml.org



participez

à la semaine de la presse



pour vous inscrire

- munissez-vous du n° RNE de votre établissement.
- ne faites qu'une inscription par établissement scolaire.
Le principe de la diffusion des titres est : « un exemplaire d'un titre, une fois pour un établissement ».
- notez soigneusement le code personnel qui va vous être attribué.
Avec ce code, vous pourrez procéder à des compléments de réservation. Ce code est délivré dès l'enregistrement de vos coordonnées, avant le début de la réservation des titres.
- il reste toujours des exemplaires libres à la réservation.
L'an dernier, à la clôture des inscriptions, plus de 150 titres et 100000 exemplaires étaient encore libres à la réservation...
- environ 10 jours après l'inscription, les enseignants reçoivent à l'adresse qu'ils ont indiquée sur la fiche d'inscription : un récépissé d'inscription, un *Dossier pédagogique* et une affiche des chiffres de la presse, le CD « 100 Unes d'Europe », un cahier d'évaluation et trois affiches.

calendrier

20^e semaine
de la presse
et des médias
dans l'école®

23-28 mars 2009

- inscription des établissements scolaires :
mardi 6 janvier 2009 12h,
jusqu'au samedi 7 février 2009
sur www.clemi.org

conseils

- vérifiez soigneusement les informations de votre fiche d'inscription (nom, adresse, courriel, téléphone...). Vous ne recevrez rien si ces informations sont erronées.
- la réservation des titres doit être faite en fonction de votre projet pédagogique et en ménageant la sensibilité des élèves.
- la livraison des exemplaires de journaux et de magazines se fera en deux fois le vendredi 20 mars et le lundi 23 mars (les quotidiens nationaux seront datés du jeudi 19 mars).
- vous pouvez toujours demander directement aux éditeurs, par courrier ou courriel bien argumenté, les titres qui sont épuisés et qui vous sont indispensables.
- les informations réglementaires de la *Semaine de la presse et des médias dans l'école*® figurent sur la circulaire 2008-129 du 1^{er} octobre parue au *Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale*, n° 37 du 2 octobre 2008.

organisez vos animations pédagogiques

- vous trouverez sur le site du CLEMI toutes les informations nécessaires à la préparation de votre *Semaine de la presse* : des fiches pédagogiques, les informations de dernière minute, les coordonnées de tous les médias inscrits, des liens avec les partenaires et les opérations exceptionnelles organisées pour la 20^e édition.
- contactez directement les professionnels que vous souhaitez accueillir. Invitez les après avoir défini votre thème, le nombre d'élèves impliqués... Leurs adresses sont disponibles sur le site Internet www.clemi.org
- rien n'interdit aux établissements scolaires de prolonger la *Semaine*, dans la mesure où le chef d'établissement donne son accord.